

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 6 août 2018 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et la conseillère suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

182-08-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée.

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 - Acceptation des procès-verbaux des sessions tenues les 3 et 16 juillet 2018
- 3 - Règlement numéro 2018-473 décrétant des travaux de voirie ainsi qu'un emprunt de 350 000 \$
- 4 - Remplacement glissières de sécurité rang Belle-Rivière
- 5 - Mandat étude géotechnique – réfection rang 5
- 6 - Rapport des soumissions – travaux de pavage divers
- 7 - Embauche brigadière scolaire
- 8 - Embauche responsable de la bibliothèque
- 9 - Demandes de remboursement – déneigement divers chemins privés – tempête 2018
- 10 - Demande d'aide financière Programme R.I.R.L. - modifications
- 11 - Tournoi de balle donnée – demandes de services
- 12 - Budget révisé OMH
- 13 - Demande de services municipaux – Grande fête des récoltes
- 14 - Correspondance
- 15 - Rapports des comités
- 16 - Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2018-08
- 17 - Rapport statistique des permis
- 18 - Affaires nouvelles
- 19 - Période de questions
- 20 - Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 3 ET 16 JUILLET 2018

183-08-18 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Suzy Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les procès-verbaux des sessions tenues les 3 et 16 juillet 2018, tels que rédigés.

3- RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-473 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 350 000 \$

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gédéon désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes ou au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE les travaux concernant des dépenses d'infrastructures (d'aqueduc, d'eaux usées ou de voirie);

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 juillet 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

184-08-18

À CES CAUSES, il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Claire Girard et il est résolu à l'unanimité que le conseil décrète ce qui suit :

RÈGLEMENT # 2018-473 Article 1

Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de voirie pour un montant total de 350 000 \$.

Article 2

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à emprunter un montant de 350 000 \$ sur une période de 15 ans.

Article 3

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 4

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directeur général

4- REPLACEMENT GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ RANG BELLE-RIVIÈRE

Ce projet a été planifié dans le cadre des travaux de voirie 2018 et une enveloppe de 22 000 \$ a été réservée à cette fin.

Quatre soumissions ont été déposées au conseil, comme suit :

- Les glissières de sécurité JTD inc. 25 325.00 \$ plus taxes
- Les Glissières Desbiens inc. 18 590.00 \$ plus taxes
- Clôturex – Inter-Clôtures 39 530.79 \$ plus taxes
- Les Clôtures du Lac inc. 19 000.00 \$ plus taxes

Après analyse des soumissions déposées, il est recommandé d'accorder le contrat à l'entreprise Les Glissières Desbiens inc. étant la soumission la plus basse.

185-08-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de remplacement des glissières de sécurité dans le rang Belle-Rivière à l'entreprise Les Glissières Desbiens Inc. pour un montant de 18 590.00 \$ plus taxes.

5- MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – RÉFECTION RANG 5

M. Dany Dallaire résume les soumissions reçues pour l'étude géotechnique au rang 5.

Deux soumissions ont été déposées, soient :

- Groupe SCT inc. 8 025.26 \$
- Englobe 8 565.64 \$

186-08-18 Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat pour l'étude géotechnique à l'entreprise Groupe SCT inc. pour un montant de 8 025.26 \$ taxes incluses.

6- RAPPORT DES SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE DIVERS

M. Dany Dallaire résume les soumissions reçues le 6 août 2018 à 10 heures concernant des travaux de pavage sur quatre (4) secteurs dont le chemin du Domaine-Grandmont, le rang Belle-Rivière, le chemin des Mélèzes et le chemin de la Tour.

Voici la liste des soumissions reçues :

- Lachance Asphalte (1987) inc. 175 286.29 \$
- Compagnie Asphalte (CAL) 191 549.21 \$
- Asphalte Henri Laberge inc. 196 762.69 \$
- Construction Rock Dufour inc. 163 366.68 \$
- Asphalte Ultra 161 431.46 \$

Le rapport d'analyse des soumissions fait état que les soumissions déposées par Asphalte Ultra et Lachance Asphalte (1987) inc. sont non conformes et doivent être rejetées. Par conséquent, la plus basse soumission conforme est celle déposée par Construction Rock Dufour inc.

187-08-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat des travaux de pavage 2018 sur quatre (4) secteurs au plus bas soumissionnaire conforme soit à Construction Rock Dufour inc. pour un montant de 163 366.68 \$ taxes incluses.

7- EMBAUCHE BRIGADIÈRE SCOLAIRE

M. Michel Tremblay présente le rapport du comité de sélection relatif à l'embauche d'un brigadier scolaire, suite au départ à la retraite de M^{me} Hélène Cauchon.

Trois candidatures ont été déposées pour l'emploi.

188-08-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Suzy Lessard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité des ressources humaines et de faire l'embauche de M^{me} Valérie Harvey pour le poste de brigadière scolaire.

8- EMBAUCHE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

M^{me} Suzy Lessard présente le rapport du comité de sélection relatif à l'embauche d'un responsable de la bibliothèque, suite au départ à la retraite de M. Diego Audet.

Quatre candidatures ont été déposées pour l'emploi et trois personnes ont été rencontrées pour une entrevue.

189-08-18

Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M. Michel Tremblay et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité des ressources humaines et de faire l'embauche de M^{me} Monia Simard pour le poste de responsable de la bibliothèque.

9- DEMANDES DE REMBOURSEMENT – DÉNEIGEMENT DIVERS CHEMINS PRIVÉS – TEMPÊTE 2018

M. Jean-Sébastien Allard fait rapport.

Lors de la séance de juillet, une lettre de l'association du chemin des Chênes a été déposée pour une demande de remboursement d'une somme de 500.14 \$ pour du déneigement supplémentaire.

Après analyse, le comité des travaux publics recommande de refuser cette demande de remboursement, car la situation ne représente pas un sinistre majeur au sens prévu à l'entente.

Une demande similaire déposée par l'association du chemin de la Croix sera aussi refusée.

190-08-18

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser les demandes de remboursement faites par l'association du chemin des Chênes et l'association du chemin de la Croix pour des frais de déneigement supplémentaires lors de la tempête du 6 janvier 2018.

10- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME R.I.R.L. - MODIFICATION

M. Dany Dallaire résume le dossier. Suite à des modifications aux divers programmes d'aide financière du ministère, une nouvelle résolution est nécessaire pour la demande sur le volet RIRL du PAVL (programme d'aide à la voirie locale).

Titre du projet
Travaux 2018 STG-ILE-23-01 Rang des Îles Drainage et couche d'usure longueur de 680 mètres
Travaux 2018 STG-ILE-23-03 Rang des Îles Drainage et scellement de fissures longueur de 850 mètres
Travaux 2018 STG-ILE-23-05 Rang des Îles Drainage et scellement de fissures longueur de 320 mètres

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC

Lac-Saint-Jean-Est a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

191-08-18 POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

11- TOURNOI DE BALLE DONNÉE – DEMANDES DE SERVICES

Les organisateurs du tournoi de balle donnée, qui aura lieu du 22 au 26 août prochain, déposent à la municipalité diverses demandes en prêt d'équipement, de matériel et de services.

192-08-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande des organisateurs du tournoi de balle donnée à l'exception des tables à pique-nique, seulement si elles sont disponibles, de la couverture des estrades et des clôtures devant les propriétés.

12- BUDGET RÉVISÉ OMH

M. Dany Dallaire résume. En juillet, deux avis de la SHQ ont été transmis, lesquelles modifient le budget 2018 de l'OMH.

Une première modification augmente les dépenses de 17 406 \$ à l'item remplacement, amélioration, modernisation. La deuxième modification diminue les dépenses de 562 \$ à l'item administration pour des frais de congrès.

La contribution de la municipalité passerait de 2 069 \$ à 3 753 \$.

193-08-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Suzy Lessard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le budget révisé de l'OMH lequel renferme un déficit de 37 535 \$ pour l'année 2018.

13- DEMANDE DE SERVICES MUNICIPAUX – GRANDE FÊTE DES RÉCOLTES

Le comité organisateur de la Grande fête des récoltes a déposé une liste pour des services municipaux. Cet événement aura lieu du 24 au 26 août prochain.

194-08-18 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste de demandes pour des services municipaux pour la Grande fête des récoltes.

14- CORRESPONDANCE

Échanges de lettres entre le MDDELCC et M. Guillaume Paradis ingénieur

Un échange de lettres pour le dossier de la demande de C. A. de la municipalité pour son futur développement résidentiel.

Maison de campagne et d'entraide communautaire du Lac

Remerciements à la municipalité pour la contribution faite.

Andy Bouchard et Caroline Létourneau

Suite à une tempête lors de l'hiver 2018, une demande de réclamation pour le bris de leur clôture est faite au conseil municipal.

Cette demande de réclamation est refusée par le comité des travaux publics.

Challenge cycliste des Bleuets

Une demande d'autorisation de passage sur le réseau routier de la municipalité, a été faite pour la journée du dimanche 2 septembre 2018.

195-08-18

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Nathalie Simard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Challenge cycliste des Bleuets à passer sur le réseau routier de la municipalité le dimanche 2 septembre 2018.

RTA

Programmation préliminaire de travaux d'automne 2018 et hiver 2019 pour le programme de stabilisation.

Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

M^{me} Véronique Tremblay informe à la municipalité qu'elle accorde une aide financière de 13 944 \$ pour des travaux d'amélioration des routes dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet projets particulier d'amélioration.

MAMOT – Direction des infrastructures

Une confirmation par courriel a été envoyé à la municipalité, suite à la modification du programme TECQ 2014-2018 afin d'accorder une année supplémentaire aux municipalités pour compléter les travaux prévus.

Josée Élément (MDDELCC)

La municipalité a reçu une lettre d'informations concernant la position ministérielle sur la réduction du phosphore dans les eaux usées.

15- RAPPORTS DES COMITÉS

Travaux publics

M. Jean-Sébastien Allard résume la rencontre du 11 juillet dernier.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

196-08-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Calacs Entre Elles 100.00 \$
- Tournoi de golf - Table Agroalimentaire 2 billets à 80 \$ 160.00 \$

La demande suivante est refusée :

- Village de Petit-Saguenay

Petit marais

M. Pierre Boudreault résume la rencontre du 27 juin dernier.

Comité d'embellissement

M^{me} Nathalie Simard fait part de la satisfaction du comité à l'égard du travail de la jardinière. Une lettre de félicitation est déposée.

16- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2018-08

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

197-08-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2018-08 au montant de 456 436.47 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	319 220.37 \$
- Déboursés :	150 249.90 \$
- Retenue :	
- 9337-1615 Québec Inc	(1 611.95) \$
- Girard Tremblay Gilbert	(3 208.61) \$
- LMG Ingénieurs	(2 443.22) \$
- Prosolaire	(4 183.94) \$
- Signalisation Audet	<u>(1 586.08) \$</u>
TOTAL :	456 436.47 \$

17- RAPPORT STATISTIQUE DES PERMIS

Le rapport statistique des permis préparé par le service d'urbanisme est déposé pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Un total de 182 permis a été émis au 30 juin 2018 pour des travaux d'une valeur déclarée de 3 985 132 \$.

18- AFFAIRES NOUVELLES

Nil.

19- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question concernant les soumissions pour le pavage et la raison du rejet de la soumission déposée par Asphalte Ultra.
- Une question sur la rigueur dans l'émission des permis par le service d'urbanisme.

- Remerciements de M. Jean-Louis Brassard pour la fourniture de terre par la municipalité et la bonne collaboration des employés.
- Un commentaire de M. Jean-Pierre Potvin au sujet de la présence de chiens au camping municipal.

20- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 24, M^{me} Nathalie Simard propose la levée de l'assemblée.

Maire

Directeur général